

Pauvres et pauvreté dans les sociétés pré-industrielles

Autor(en): **Piuz, Anne-Marie**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Schweizerische Zeitschrift für Geschichte = Revue suisse d'histoire = Rivista storica svizzera**

Band (Jahr): **23 (1973)**

Heft 3

PDF erstellt am: **20.04.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-80712>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

PAUVRES ET PAUVRETÉ DANS LES SOCIÉTÉS PRÉ-INDUSTRIELLES

Par ANNE-MARIE PIUZ

Jean-Pierre Gutton, qui enseigne à l'Université de Lyon II, est bien connu des modernistes et des historiens sociaux par une série de travaux qu'il a consacrés à l'histoire du paupérisme dans la France de l'Ancien Régime. Il vient de livrer, coup sur coup, deux ouvrages très importants sans lesquels on ne pourra plus, désormais, étudier, dans les sociétés pré-industrielles, les attitudes et les institutions à l'égard des pauvres.

*La Société et les pauvres. L'exemple de la généralité de Lyon, 1534-1789*¹ est un fort volume de plus de 500 pages, présenté par l'auteur comme thèse de doctorat d'Etat et couronné par l'Académie française. Après un exposé des sources, une bibliographie et une courte introduction, l'ouvrage offre une articulation en deux Livres. Le Livre I est intitulé «Diversité des pauvres». Il comprend des chapitres consacrés aux catégories de pauvres; à l'analyse et à la genèse de l'indigence; aux menaces que fait peser le pauvre à la société (le pauvre, danger social); aux origines de l'errance; à une typologie des mendiants et des vagabonds. Le deuxième Livre, «La Société devant la pauvreté: sentiments, attitudes et doctrines», analyse minutieusement l'idée que la société se fait des pauvres et l'évolution de cette idée. De même, la doctrine vis-à-vis des pauvres, la politique sociale et la marche, à travers trois siècles, des solutions préconisées et appliquées en vue de remédier, non à la misère, mais au moins à son expression choquante et dangereuse, le vagabondage et la mendicité.

Tout récemment, J.-P. Gutton a fait paraître un ouvrage complémentaire, intitulé *L'Etat et la mendicité dans la première moitié du XVIII^e siècle. Auvergne, Beaujolais, Forez, Lyonnais*². Cinq chapitres traitent particulièrement des hôpitaux et de leur financement et de l'enfermement des mendiants.

Les deux livres sont, comme il se doit, munis d'un appareil de notes très précieux, de tableaux et d'illustrations. Un regret, cependant: l'index est absolument insuffisant. L'absence d'un index géographique et d'une table des mots-clé limiteront certainement l'usage de l'ouvrage principal.

Rien de très neuf concernant les sources utilisées. Je veux dire que J.-P. Gutton a exploité très systématiquement les documents classiques en his-

¹ Paris, «Les Belles Lettres», 1971. In-8°, LX + 503 p., cartes (Bibliothèque de la Faculté des lettres et Sciences humaines de Lyon. Centre lyonnais d'histoire économique et sociale, XXVI).

² Texte remanié d'une thèse de doctorat de troisième cycle, Saint-Etienne, Centre d'Etudes foréziennes, 1973. In-8°, 248 p.

toire sociale; pas de surprises de ce côté-là. Les sources fiscales sont effectivement peu utiles, en ce que les pauvres en sont généralement absents, sauf pour la capitation qui est payée, en principe, par tous. Les contrats de mariage sont très nombreux à Lyon (95% des mariages sont précédés d'un contrat); les pauvres s'y reconnaissent aux apports très faibles. Quant aux inventaires après décès, qui ne sont établis que sur la requête des héritiers, ils sont assez peu nombreux et restent exceptionnels à la campagne. Plus fécondes apparaissent les archives policières et judiciaires (instruction et répressions de la mendicité et du vagabondage) – dont l'abondance risque même d'engager à une surestimation du poids de la délinquance – et les archives hospitalières: on a des registres de distributions de pain et d'aumônes; des registres d'entrées de pauvres et des dossiers qui contiennent des papiers de famille de pauvres enfermés dans les hôpitaux. En marge de son exposé des sources, l'auteur ne manque pas de noter les difficultés qu'il a rencontrées à connaître cette population marginale «qui ne s'exprime jamais», mais qu'il faut appréhender à travers des documents qui n'émanent pas d'elle mais d'autres groupes sociaux. Toute l'œuvre de Jean-Pierre Gutton est donc fondée sur une approche indirecte, à travers des témoignages plus ou moins déformés, plus ou moins partiels. C'est dire, d'emblée, combien pèse le contexte des économies, des sociétés, des mentalités...

La problématique, donc, est en grande partie, déterminée par ce parti-pris subjectif et imposé par l'information: l'auteur ne peut que reconstituer *l'image* que la société d'ancien régime se fait des pauvres; tout au moins (et c'est fondamental) peut-il suivre dans le temps l'évolution de cette image, le passage du pauvre de Jésus-Christ au pauvre dangereux ou au pauvre utile. Autres problèmes: comment la société secrète-t-elle des pauvres? Et comment s'en accommode-t-elle? C'est la charité libre, puis l'organisation de l'assistance, jusqu'à la naissance de l'idée de prévoyance, dans la seconde partie du XVIII^e siècle.

* * *

A partir du grand travail de Jean-Pierre Gutton, je propose quelques réflexions parmi les multiples qu'il suggère.

C'est d'abord la très grande indétermination que recouvre, dans les sociétés anciennes, la notion de *pauvre*. Qu'est-ce qu'un pauvre? Le terme peut concerner, très largement, ceux qui sont dans le malheur, «les pauvres réfugiés», jusqu'à ceux qui sont dans la misère. Mais quelle misère? Pourquoi est-on pauvre? Avec Gutton et d'autres, on proposera une première définition du pauvre: en termes de structures sociales. Le pauvre est celui qui n'a que le salaire de son travail pour vivre. On voit là toutes les perspectives à ouvrir sur les études de salaires, d'emploi, de chômage. Les sociétés anciennes souffrent d'un sous-emploi chronique, aussi bien dans le monde rural que dans le monde urbain. La pauvreté se présente d'abord

comme un fait structurel attaché aux économies pré-industrielles. Mais, à cette pauvreté endémique, on ajoutera en surcharge une définition en termes de pouvoir d'achat: est pauvre celui qui souffre, dans sa vie quotidienne, de l'instabilité des prix des denrées de première nécessité. Voyez l'utilité des études sur la consommation, sur l'alimentation, sur les fluctuations des prix et des salaires.

On est porté à regretter, dans cette étude, par ailleurs exemplaire, l'insuffisance de données chiffrées³. J.-P. Gutton a d'ailleurs prévu l'objection; il est formel sur ce point: la quantification est presque impossible, même aux grandes heures des enquêtes de la fin du XVII^e siècle. Les données chiffrées sur les pauvres, sur les aumônes, sur les distributions, sur le nombre des enfermés, restent peu sûres et isolées, malgré le besoin qui se fait sentir, de plus en plus, au niveau de l'administration, de statistiques sociales. Effectivement, que signifie un nombre donné de pauvres à un certain moment? Ainsi ces 7000 pauvres assistés à Genève en 1698? Ces 20000 pauvres que signale Arthur Young pour Lyon, de 1789 à 1791? D'après Gregory King, les *cottagers* et les *paupers* constituent, en 1688, le groupement de familles le plus important d'Angleterre, le tiers peut-être, et ce tiers doit représenter la moitié de la population qui vit dans un état de pauvreté intermittente⁴. On voit bien, par ces chiffres glânés dans les sources anciennes, que la pauvreté endémique se confond ici avec l'appauvrissement accru périodiquement par la situation de crise. Et c'est en définitive Gutton qui a raison de se méfier de chiffres trop précis dans un domaine aussi complexe. Pour en revenir à Genève, il ne serait pas correct d'affirmer qu'il y a 7000 misérables, sur une population de près de 17000 individus, à la fin du XVII^e siècle. Ce chiffre ne signifie qu'une chose, c'est qu'en 1698, lors de la crise de subsistances, il y a 7000 personnes qui sont incapables de se nourrir à cause de la cherté du pain, de la baisse du pouvoir d'achat de leurs salaires ou du chômage. D'où le nombre des pauvres extrêmement fluctuant: «en fonction du prix des denrées alimentaires, on peut dire que le seuil de la pauvreté s'élève ou s'abaisse»⁵.

Une autre réflexion est suscitée par d'admirables pages, d'une sensibilité très fine, que Gutton a consacrées aux attitudes, aux sentiments de la société envers les pauvres. La société du XVI^e siècle se représente, à la différence de la société médiévale (référence aux travaux de Michel Mollat), le pauvre comme un danger. Un danger pour l'ordre social (le pauvre est un fauteur de troubles) et une menace pour la santé publique (le pauvre est souvent un boutepeste). A la fin du XVI^e siècle, le pauvre n'est plus un

³ C'est un regret exprimé également par RICHARD GASCON, «Un grand chapitre d'histoire sociale: les pauvres et la pauvreté d'après J.-P. GUTTON», in *Cahiers d'histoire*, 12 (1972), p. 50.

⁴ Rappelé par PETER LASLETT, *Un monde que nous avons perdu*, trad. de l'anglais, Paris, 1969, p. 60.

⁵ GUTTON, *La Société...*, p. 74.

personnage sacré, «le pauvre de Jésus-Christ»; il est souvent un gueux, un voleur, un fainéant⁶. Il y a d'ailleurs de «vrais» pauvres et des simulateurs. La charité doit désormais distinguer entre les pauvres méritants et les autres, que l'on chasse. J.-P. Gutton explique cette désacralisation du pauvre au XVI^e siècle par des mutations dans le régime des terres et par le ravage des guerres civiles. La concentration de terres entre les mains des rassembleurs, de même que les guerres, contribuent à jeter sur les routes et dans les villes (la ville est toujours supposée riche de réserves et de possibilités d'assistance...), les petits tenanciers malchanceux et ruinés. Je m'étonne qu'à ce point, l'auteur n'ait pas fait intervenir le facteur démographique. Il me paraît que le rapport entre la croissance démographique du XVI^e siècle et les faibles possibilités de l'offre de travail serait, au premier chef, responsable de l'énorme recrudescence de pauvres entre 1550 et 1620, dates larges.

Effectivement, c'est quand ils se multiplient que les pauvres deviennent insupportables à une société incapable de les intégrer⁷. Et c'est, dès lors, le temps du «grand renfermement des pauvres». *Le pauvre, séparé de la société*; selon la problématique inspirée de Michel Foucault, le pauvre qui rejoint les groupes d'associaux, de criminels, de prostituées, de non conformistes.

De là, Jean-Pierre Gutton nous livre une minutieuse analyse des institutions d'assistance. Et on ne s'étonne pas que le XVII^e siècle soit le grand siècle de l'enfermement des pauvres⁸. Les institutions charitables se laïcisent, elles s'organisent à l'intérieur du pouvoir public, elles servent autant la charité que la répression. Mais réprimer quoi? Non pas la pauvreté, lourde composante des sociétés pré-industrielles, mais la mendicité, le vagabondage, qui choquent et qui font peur. La peur des pauvres est de toujours, de hier comme d'aujourd'hui. D'où la création, partout en Europe, d'Hôpitaux généraux (qui deviennent dès le tournant du siècle de véritables prisons de pauvres), d'Aumôneries générales pour l'assistance des «vrais» pauvres, ceux de la ville et ceux de passage, de corps de chasse-coquins pour repousser les «bouches inutiles». D'où, aussi, la mise en place de l'appareil fiscal et charitable, en vue de financer l'aide aux pauvres. A ce point là, et sans que ce soit développé dans les travaux de Gutton, il est très in-

⁶ Pour Théophraste Renaudot, les gueux sont «la plus dangereuse peste des Etats» (1634).

⁷ Ainsi à Genève, en 1551, le Conseil des Deux-Cents donne avis que les «pauvres soyent recommandés et bien trectés selon leur pauvreté»; en 1582, on prend des mesures pour empêcher les gueux d'entrer en ville; en 1622, on signale que la mendicité augmente, que les pauvres sont fainéants et mendiants, et il y en a tant que l'on parle de rues et de maisons assiégées et d'un désordre croissant. *Les Sources du droit du Canton de Genève*, t. III, p. 7, 392; t. IV, p. 10.

⁸ Le terme d'enfermement, ou de renfermement, au XVII^e siècle, a un sens précis, celui de recueillir les pauvres, les mendiants, les vagabonds dans les hôpitaux, généralement dénommés hôpitaux généraux. Ces établissements sont des prisons puisque, en principe, les pauvres ne peuvent pas en sortir. Ils sont aussi des ateliers: le travail de tous les pauvres valides y est obligatoire. J.-P. GUTTON, *La Société...*, p. 295.

téressant de constater la similitude des institutions d'assistance d'une ville à l'autre, d'un pays à un autre⁹. On trouvera des ressemblances frappantes entre les politiques de répression de la mendicité, comme dans les actions charitables, que pratiquent les municipalités puis les Etats. Paris copie Lyon, qui s'inspire d'Amsterdam. Et l'Hôpital général de Genève est créé un an après celui de Lyon. Enfin les dispositions de la *Poor Law* ressemblent, dans leur nature et leurs intentions, à celles qui sont prises sur le continent, en Hollande notamment.

La similitude (ou quasi-similitude) des institutions recouvre un même comportement social. Qui s'en étonnera? Les structures pré-industrielles sont, en gros, les mêmes jusque vers 1750, la conjoncture courte opère – compte tenu des décalages régionaux – selon le même mécanisme (et l'histoire des pauvres s'inscrit dans la conjoncture la plus courte). Ainsi les problèmes qui se posent aux économies et aux sociétés sont sensiblement les mêmes. Le décalage entre les développements, qui intervient dans la seconde partie du XVIII^e siècle, va imprimer aux comportements (donc aux institutions) des orientations différentes. Mais le domaine de J.-P. Gutton reste la France, au-delà cependant des généralités auxquelles, malgré les sous-titres de ses ouvrages, il ne borne pas ses observations.

Il note, pour la France des pauvres, une évolution dans les attitudes et les institutions, le profil, désormais classique, de la conjoncture générale. Vers 1700, dans la pensée tout au moins, sinon dans la politique, du nouveau à l'égard des pauvres: le pauvre est moins un fainéant qu'une victime. Une victime de la société (le curé Meslier) et des institutions fiscales (Boisguilbert, Vauban). Dès le premier tiers du siècle, avec la lente montée des prix défavorable aux salariés, un courant de durcissement est attesté par les interventions des pouvoirs publics, plus cohérentes et au niveau de la nation: les grands textes royaux de 1724 et de 1764 organisent la répression cruelle de la mendicité et du vagabondage désormais très précisément reconnus comme délits. En même temps et parallèlement se développent des courants d'idées et des mouvements qui procèdent, certes, des progrès des Lumières (mais contre l'attitude très réactionnaire des Physiocrates à l'égard des classes inférieures) et dont on ne citera ici que deux exemples, cette phrase de Montesquieu: «un homme n'est pas pauvre parce qu'il n'a

⁹ «Les nécessités d'une recherche approfondie, qui font que notre enquête est limitée à un cadre national, ne doivent pas empêcher de marquer que l'évolution des attitudes envers les pauvres, en Europe occidentale, présente bien des points communs. Tout particulièrement l'histoire des pauvres en Angleterre fournirait des éléments de comparaison avec ce que nous avons étudié pour la France», *La Société*, p. 287, note 359. Je suis certaine, pour ma part – et selon des résultats déjà acquis – que les comportements, comme les institutions genevoises envers les pauvres doivent moins à l'idéologie réformée qu'on l'a cru naguère. Voir, par exemple, les interprétations que je juge erronées de LÉON GAUTIER, *L'Hôpital général de Genève de 1535 à 1545*, Genève 1914, certainement moins perspicace que JEAN-JACQUES LOUIS ODIER-CAZENOVE, *L'Hôpital de Genève depuis son origine jusqu'en 1842*, Genève, 1862.

rien, mais parce qu'il ne travaille pas» et les multiples projets, qui foisonnent aux XVIII^e siècle, d'écoles professionnelles, d'assurances et d'institutions de prévoyance.

Ces quelques notes ne constituent pas la recension d'un travail trop riche pour pouvoir être résumé. J'ai seulement tenté de formuler quelques réflexions qui relèvent plus de la problématique, excellemment posée par Jean-Pierre Gutton, que de la quantité considérable et précieuse des connaissances fournies. Le cas de Lyon et des généralités voisines engagera à d'autres enquêtes sur l'histoire des pauvres et de la pauvreté.